

Direction : Enfance Jeunesse et Sports

Enseignement

REF : ENSEIGNT2009010

Signataire : CP/SS/CM

OBJET :Subventions aux établissements secondaires. Année scolaire 2009/2010.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice en cours,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ALLOUE une subvention au profit des établissements suivants :

SEGPA ROSA LUXEMBURG

- 320 € pour le projet "Tailleur pour Drame".

COLLEGE ROSA LUXEMBURG

- 600 € pour le projet "Lutter contre l'exclusion",
- 400 € pour le projet "Réaliser un film",
- 500 € pour le projet "Voyage pédagogique".

COLLEGE JEAN MOULIN

- 1 000 € pour le projet "Eco Citoyenneté",
- 400 € pour le projet "Compétitions sportives".

COLLEGE DIDEROT

- 1 000 € pour 2 projets "Séjour ski" et "Séjour surf".

LYCEE JEAN-PIERRE TIMBAUD

- 500 € pour le projet "Shakespeare",
- 500 € pour les projets "L'histoire de l'Algérie",
- 1 400 € pour 2 projets "Développement durable" et "Voyage Amsterdam".

LYCEE D'ALEMBERT

- 450 € pour le projet "Vis à vis".

La dépense en résultant sera imputée au budget de l'exercice en cours au :
65738.22 (65738.22.303) pour 7 070 euros.

Le Maire

Jacques SALVATOR